

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNEVILLE A BACCARAT

DECISION N° 2023/006

Le Président de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat,

Vu la délibération du Conseil prise en séance du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président, Bruno MINUTIELLO,

Vu les missions de la Médiathèque l'Orangerie et notamment la mise à disposition des publics jeunes et adultes d'un fonds riche et varié de différents documents pour la formation tout au long de la vie,

Vu l'objectif de la Plateforme d'accompagnement vers l'intégration de parcours (PAP),

DECIDE

De signer une convention entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et le lycée des Métiers d'Art et de la Maîtrise de l'Energie Boutet de Monvel Lunéville pour l'accueil à l'Orangerie d'un groupe de jeunes en situation ou en risque de décrochage.

L'objectif est la création d'un journal scolaire, projet concret et gratifiant pour travailler de nombreuses compétences.

Le détail et les modalités d'accueil des élèves sont définis dans la présente convention, conclue pour l'année 2023.

Fait à Lunéville, le 13 janvier 2023



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2023.01.16 17:06:10 +0100
Ref:20230116_140003_1-1-O
Signature numérique
le Président